

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13-03-2023
N°26-2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 07/03/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Romain TESSIER, Laure de Maisonneuve

Absents ou excusés : Christine PASZKO, Frank RABILLE, Véronique DESMARICHAUX,

Secrétaire : Annie RENOUF

**26-2023 CONVENTION AVEC L'INSPECTION ACADEMIQUE – PRET DE MATERIEL
PEDAGOGIQUE ADAPTE**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a reçu pour signature, une convention de l'inspection académique, pour le prêt de matériel pédagogique adapté à usage individuel au bénéfice d'un élève domicilié sur la commune et présentant des déficiences sensorielles ou motrices.

Il demande au Conseil Municipal l'accord de signature et précise que la commune de rattachement de l'école est tenue aux obligations dépositaire au sens des articles 1927 et suivants du code civil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Mr le Maire ou un adjoint, à signer la convention de prêt de matériel.

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, le 13/03/2023
Le Maire,
Edouard de La BASSETIERE

